



Réponse de l'ECDC au rapport spécial de la Cour des comptes européenne sur la libre circulation dans l'UE pendant la pandémie de COVID-19.

L'ECDC remercie la Cour des comptes européenne pour le travail effectué et le rapport d'audit.

L'ECDC formule les observations suivantes:

L'ECDC évalue l'utilité et l'incidence de ses orientations de différentes manières, principalement au moyen de l'enquête auprès de ses parties prenantes et des retours d'information réguliers du forum consultatif.

Un certain nombre de questions sur l'utilité et l'incidence de ses orientations seront incluses dans l'enquête auprès de ses parties prenantes, qui sera lancée en 2022, et régulièrement dans les futures enquêtes auprès des parties prenantes de l'ECDC.